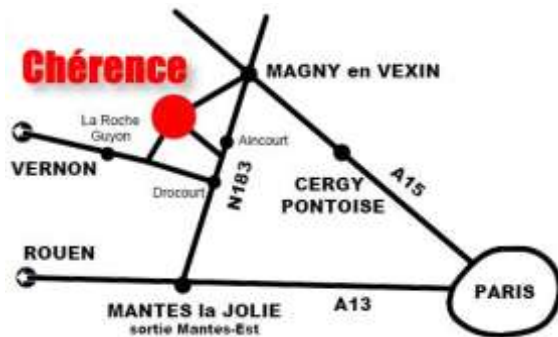


- Nos partenaires -



- Plan d'accès -



Chérence

Un iPad Apple à gagner par tirage au sort !

Dimanche 16 septembre 2012

4 heures VTT de Villers-en-Arthies



Course relais par équipes de 2 participants

organisée par le Foyer Rural de Chérence

Parcours en boucle autour des carrières

Renseignements et inscriptions:
<http://www.cherence95-fr.org>
 Tél: 01.34.78.12.51

Bulletin d'inscription

A remplir lisiblement en majuscules

NOM DE L'EQUIPE :

EQUIPIER 1

NOM : Prénom :

Courriel :@.....

N° Licence club et fédération :

Adresse : CP & VILLE :

Date naissance : __/__/----

Signature :

EQUIPIER 2

NOM : Prénom :

Courriel :@.....

N° Licence club et fédération :

Adresse : CP & VILLE :

Date naissance : __/__/----

Signature :

AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné(e) autorise mon enfant

à participer aux 4h de VTT de Villers à Chérence le dimanche 16 septembre 2012

A.....le.....

Signature :

Règlement des 4 heures VTT du 16 septembre 2012

Article 1 : Principe de l'épreuve

Le principe de l'épreuve est de parcourir la plus longue distance par équipe de 2 personnes en effectuant des relais pendant un temps de 4 heures. Un seul équipier se présente sur la ligne de départ. Le tour doit être effectué en entier par un seul et même coureur même en cas de panne. Le nombre de tours entre chaque relais est libre. Les relais devront s'effectuer dans la zone prévue à cet effet.

Article 2 : Inscription

L'inscription aux 4 heures VTT est ouverte aux hommes et femmes de 14 ans et plus, avec pour les non licenciés **obligation d'un certificat médical de non contre indication à la pratique du VTT** (datant de moins d'un an) et en plus pour les mineurs **une autorisation parentale**.

Article 3 : Respect du règlement

Chaque participant s'engage à respecter les consignes de sécurité des organisateurs, le code de la route et l'environnement dans lequel il évolue (ne pas jeter de déchets...).

Article 4 :

Chaque compétiteur est tenu de connaître le règlement.

Article 5 : Matériel

Le port du casque à coque rigide est obligatoire. Seuls les VTT en état de fonctionnement sont autorisés. Tout changement de matériel sur le circuit est interdit.

Article 6 : Équipes

Les équipes peuvent être composées de 2 hommes, 2 femmes ou 1 homme et 1 femme pour constituer un équipage mixte.

Article 7 : Catégories de course

Les catégories sont déterminées par l'addition des âges de chacun des coéquipiers

Catégorie A : moins de 40 ans Catégorie F : équipe féminine

Catégorie B : de 40 ans à 79 ans Catégorie M : équipe mixte

Catégorie C : de 80 ans à 99 ans

Catégorie D : 100 ans et plus

Article 8: Engagement

Montant des engagements 25 € par équipe.

Chèque à l'ordre de : **Foyer Rural de Chérence**

Adresse : **Mairie de Chérence 8, rue de l'Église 95510 CHÉRENCE**

Article 9 : Horaires et lieu de rendez-vous

8h00 - 9h30 : accueil, petit déjeuner et retrait des dossards

9h30 : appel des équipes sur l'aire de départ

10h00 : départ

14h00 : fin de la course

15h00 : résultats et remise des prix

Rendez-vous : FOYER RURAL - 7, rue de la Coursoupe – 95510 Chérence

Renseignements : <http://www.cherence95-fr.org> – Tél : 01.34.78.12.51

Voir l'itinéraire détaillé => <http://www.calculitineraires.fr/index.php?id=201569#map>